

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

4 ENGAGEMENTS

- Ne pas augmenter les taux d'imposition
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement
- Développer un niveau d'investissement adapté
- Limiter l'évolution de la dette

Une action volontariste pour réduire le volume des emprunts toxiques

On est passé de 39 % en 2014 à 25 % au 1^{er} janvier 2019, soit avec un an d'avance sur les prévisions

BUDGET PRIMITIF

227 M€ en dépenses de fonctionnement

151 M€ en dépenses d'investissement

Soit un équilibre à **378 M€**

Les 5 chiffres clefs

0%

FISCALITÉ MÉNAGE

Aucune augmentation des taux d'imposition depuis 2014, malgré le financement de 81 M€ de la seconde ligne du tramway

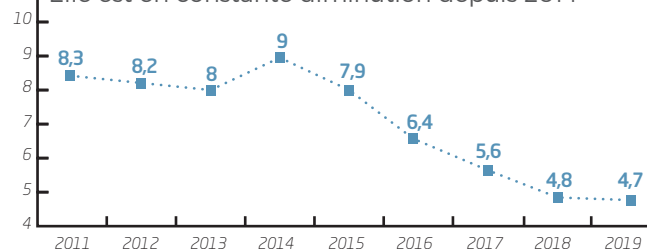
0,2%

LA MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

4,7 années

LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

Elle est en constante diminution depuis 2014



151 M€

LE MONTANT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT, SOIT UNE AUGMENTATION DE 16 M€ PAR RAPPORT À 2018

- Transports (36 M€), dont 32 M€ pour la seconde ligne de tramway
- Eau et assainissement (25 M€)
- Développement économique (24 M€)
- Habitat-logement-NPRU (16,5 M€)
- Déchets (3,9 M€)
- Enseignement supérieur et recherche (2,5 M€)

30 M€

L'AMÉLIORATION DE L'ÉPARGNE NETTE

Par rapport au budget primitif 2014